



Fraktion der Europäischen Volkspartei im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

## **09/09/2015 - Pourquoi le mécanisme de répartition des réfugiés exigé par les Verts ne peut pas fonctionner – Brice Hortefeux (LR, PPE, Fr)**

La délégation française a soutenu le principe des mesures provisoires de relocalisation des réfugiés en provenance d'Italie et de Grèce mais exprimé de fortes réserves sur les modalités de mise en œuvre. Elle s'en explique.

Les mouvements migratoires ont pris une ampleur exceptionnelle ces derniers mois. Pour autant, il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau et certainement pas d'un phénomène ponctuel. Notre responsabilité est de trouver les réponses à la hauteur de l'enjeu, de faire preuve de discernement lorsque d'autres égrènent des solutions de courte vue au nom de la solidarité.

La solidarité, nous la voulons et nous la soutenons. Mais les modalités proposées par les Verts et soutenues par la majorité des groupes politiques ne sont pas la solution.

Récupérer la maîtrise de notre politique migratoire, c'est ne pas se tromper de message. En disant, nous voulons des quotas contraignants, en permettant aux réfugiés de contester les décisions de relocalisation, en conditionnant la destination finale à un classement de pays de préférence établi par le demandeur lui-même, nous encourageons les mouvements migratoires et les traversées de la Méditerranée et surtout, nous entretenons les activités de ces "*esclavagistes des temps modernes*" que sont les passeurs. De là à parler d'usine à gaz, nous ne sommes pas loin.

Le rapport le dit clairement: de janvier à juin 2015, 30% des arrivées en Italie et près de 60% des arrivées en Grèce étaient des Syriens et des Erythréens. Cela signifie que respectivement 70% et 40% de ces arrivées sont en réalité des migrants qui, pour la majorité, ne seront pas éligibles à ce statut.

**C'est pourquoi, la délégation française est persuadée que la solidarité à l'égard des persécutés est une priorité dont le succès est indissociable d'une fermeté affichée par l'Europe à l'égard de ceux qui n'ont pas vocation à venir. Aussi réaffirme-t-elle son soutien à des mesures provisoires et volontaires de répartition de celles et ceux ayant manifestement besoin d'une protection mais dit non à la création d'un "menu à la carte" où les préférences des demandeurs dicteraient notre politique européenne de l'asile.**

**Pour toute information :**

**Brice Hortefeux, député européen, tél.: +32 (0)2 284 7286  
Service de presse du Groupe PPE, Marion Jeanne, tél + 32 479 84 02 93**

**Site internet de la délégation française du groupe PPE [www.delegationfrancaise-ppe.eu](http://www.delegationfrancaise-ppe.eu)**

**Suivez les eurodéputés français du Groupe PPE sur Twitter : @PPE\_FR**

